

JEUDI

26 SEPTEMBRE 1833.

s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 103. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSES ET BOURGOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

243.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

| POUR LYON. | | POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER. | |
|-------------|-------|--------------------------------------|-------|
| Trois mois. | 7 fr. | Trois mois. | 9 fr. |
| Six mois. | 15 | Six mois. | 17 |
| Un an. | 25 | Un an. | 33 |

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

25 septembre 1830, scènes scandaleuses au tribunal d'Avignon. 1831, troubles à Strasbourg, troubles à Villefranche. 1832, acquittement du *Rénovateur*. 26 septembre 1830, désordres à Perpignan. 1832, saisie du *Brid'oison*.

LE PHALANSTÈRE.

M. Berbrugger, dont nous avons annoncé l'arrivée dans Lyon, vient de repartir pour Marseille.

Nous ne nous permettrons pas de juger le système de M. Fourier sur les 4 leçons. — Nous nous exprimons mieux en disant les simples et lucides conversations de M. Berbrugger, qui ont eu lieu dans le local de la Bourse, au palais St-Pierre : l'étendue et la spécialité de notre journal nous interdisent toute polémique à ce sujet. Nous nous bornerons à féliciter l'Administration d'avoir favorisé l'exposition des doctrines de M. Fourier, en fournissant un local, à ses disciples et à constater l'affluence toujours croissante, à chaque réunion nouvelle, des personnes qui, comprenant le mal-être et les dangers de la société actuelle, s'inquiètent d'y trouver un remède pacifique.

M. Fourier et ses disciples ont-ils découvert cette panacée? Nous n'oserions l'affirmer : leurs idées, leurs théories sont de celles qui, pour être adoptées, ont besoin des sévères leçons de la pratique et de l'expérience. Nous souhaitons vivement, nous, hommes de peuple, et qui travaillons à son bonheur, que cette expérience soit faite.

Le gouvernement a déjà dépensé, pour entourer complètement Lyon d'une chaîne de citadelles, huit à neuf millions; huit à neuf millions sont encore nécessaires pour achever de nous enfermer. — Eh bien! la dixième partie de cette somme suffirait peut-être, pour expérimenter le système phalanstérien, si le gouvernement voulait, le moins du monde, s'inquiéter de l'amélioration du sort des prolétaires! Alors seulement il

pourrait se permettre d'inscrire sur ses drapeaux, *Liberté, ordre public*. Jusqu'à présent, la liberté, telle qu'on nous l'a faite, n'est que de la police, et l'ordre public, qu'un désordre organisé.

Au sortir de chacune des conférences de M. Berbrugger, nous faisons une réflexion bien amère, qui contractait singulièrement nos lèvres, en voyant la mansuétude avec laquelle chacun de ses auditeurs allait reprendre ses plaisirs et ses aises, alors qu'il venait d'entendre dire, par des calculs certains, que, sur trente-trois millions de Français, il y en a vingt-deux qui ont SIX SOUS à dépenser par jour!..... Que d'infortunes et de misères à nos portes et sous les galetas des maisons, dont les premiers étages sont si splendides! Et cependant cela est ainsi en France, dans cette riche et belle France, cette France si heureuse, et que les Russes et les Cosaques convoitent encore une fois.

« Pour piller notre pain blanc »

Comme chantait Béranger, quand Béranger chantait.

Les leçons de M. Berbrugger ont-elles porté leurs fruits dans notre cité industrielle, ou passeront-elles inaperçues, au milieu du brouhaha des affaires et des plaisirs? On nous parle d'une réunion qui se forme, dans le but de ne pas laisser sans germe, la semence du progrès jeté parmi nous par M. Berbrugger. — Nous le souhaitons, il y a encore tant de progrès à faire en France.

SUR LE

Voiliage du Rohax de notre choax,

PAR UN PHILIPOTIN.

Sur l'air : *T'en souviens-tu.*

Légers zéphirs, dissipez les nuages,
Qu'un soleil pur éclaire son chemin;
Que ses rayons dorent les paysages
Et qu'il soit sûr d'un plus beau lendemain.
C'est notre bien, notre unique espérance :
Ah! sur ses pas volez, dignes sujets.

Vive le Roi qui fait tout pour la France
Crions bien fort, et payons les budgets!

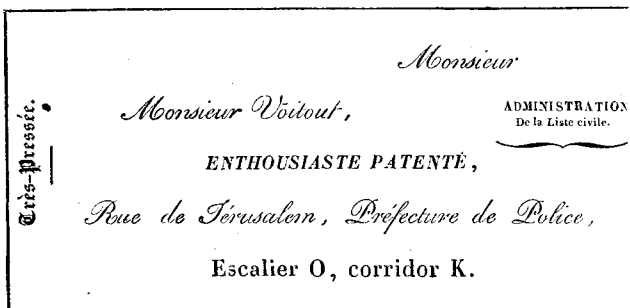
N'éparguons, rien, fêtes, cris et largesses
Au citoyen qui, de si bonne foi,
Fit, en juillet, de très belles promesses,
Qu'il n'a pas dû tenir devenant Roi.
Dans tous les lieux, qu'on le flatte et l'encense :
Nous le sentons digne de nos couplets.
Vive le Roi qui fait tout pour la France
Crions bien fort, et payons les budgets!

Pardonnons-lui d'élever des bastilles,
De s'entourer de tous hommes vendus ;
Pardonnons-lui les pleurs de nos familles ;
Pardonnons-lui les jugemens rendus.
Applaudissons à sa rare clémence :
De St-Michel qu'il double les guichets.
Vive le Roi qui fait tout pour la France
Crions bien fort, et payons les budgets!

CORRESPONDANCE

ENTRE L'INTENDANT EN CHEF DE LA LISTE CIVILE-CITOYENNE,
*Et l'Entrepreneur général de l'enthousiasme unanime
des populations empressées.*

PREMIÈRE LETTRE.



l'Intendant en chef de la Liste civile

A M. L'ENTREPRENEUR D'ENTHOUSIASMES.

Monsieur,

J'ai reçu votre honorée du 15 septembre courant, laquelle réclame un règlement de compte, relativement à l'enthousiasme que vous avez fourni lors du dernier voyage de la pensée immuable, et ensemble le mémoire des sommes par vous exigées.

Relativement au prix stipulé dans le cahier des charges, nous n'aurons pas de difficulté, bien que j'aie pensé quelque temps à vous en susciter deux, qui n'eussent pas laissé que de vous embarrasser.

L'une avait rapport à la qualité de l'enthousiasme par vous fourni. Vous vous étiez chargé de confectionner un enthousiasme unanime des populations empressées, c'est-à-dire un enthousiasme n° 1^{er}. Or, vous ne pouvez, en bonne conscience, vous flatter d'avoir rempli vos engagements à cet égard : vous nous avez offert un petit enthousiasme de rien du tout, un enthousiasme à mourir de rire ; tout juste assez pour dire qu'il y en avait.

Cependant Sa Majesté a bien voulu prendre en considération, l'extrême difficulté qu'il y avait à se procurer un enthousiasme quelconque sur son auguste passage, et elle a daigné m'ordonner de ratifier cet article de votre mémoire.

La seconde objection que j'avais à vous faire, était relative au supplément que vous réclamez pour le fragment d'enthousiasme détaché par vous de l'omnibus de Sa Majesté mâle, pour l'expédier autour de l'omnibus de Sa Majesté femelle. Ceci ne devait, selon moi, donner lieu à aucune augmentation de salaire ; mais enfin, madame Adélaïde a été fort satisfaite de l'enthousiasme de votre tambour de ville, qui est un fort bel homme, et elle a daigné se charger elle-même du coût de cet article.

De cette manière, tout peut s'apurer dès ce moment, en ce qui touche les stipulations publiques du cahier des charges, et je vous envoie, ci-inclus, la somme par vous demandée, de 22 fr. 50 cent., représentant, à trois sous par lieue, un enthousiasme de cent cinquante lieues. J'attends que vous m'en accueillez réception.

Quant à la stipulation particulière, par laquelle il vous a été promis, à titre de gratification, un centime par acclamation la plus vive, qui serait poussée sur l'auguste passage du rohô, nous n'entendons point la nier, bien qu'elle ne soit écrite nulle part, et que les tribunaux eux-mêmes dussent sur ce point s'en rapporter à notre auguste serment. Mais il nous est impossible d'agréer cette partie de votre mémoire, telle que vous nous la présentez. Eh quoi! monsieur, vous élevez vos prétentions jusqu'à nous réclamer deux mille quatre cent francs, qui feraient, à un centime par cri, l'effrayant total de deux cent quarante mille cris à plus vifs. *Bone deus!* à qui pensez-vous donc persuader, monsieur, que les populations empressées aient pu pousser deux cent quarante mille acclamations sur l'auguste passage du rohô que nous nous sommes donnés? Personne en France ne se laisserait prendre à cette hyperbole; c'est par trop invraisemblable! Deux cent quarante mille cris en moins de trois semaines! C'est impossible! Louis-Philippe n'en entendra pas tant pendant toute son auguste vie.

Je me plais donc à croire, mon cher monsieur, qu'il se sera glissé quelque erreur dans votre évaluation des acclamations les plus vives, et j'attends, pour régler cet article, que vous vous soyez expliqué à cet égard.

Avec lequel je suis votre affectionné.

MONTALIVET.

P. S. Nous avons été obligés de régler les 22 fr. 50 c. à trente mois de date : c'est une époque un peu reculée, mais les temps sont si durs! Si, par hasard, dans cet intervalle, vous aviez besoin de réaliser vos capitaux, j'offre de vous faire escompter ce billet à un taux raisonnable, à cinquante pour cent par exemple. C'est déjà beaucoup, car notre auguste papier n'a guère cours sur la place.

LETTRE

De l'insigne vieillard CHOSE-PASSÉ,

A CHOSE-PRÉSENT, à l'occasion de CHOSE-FUTUR.

Mon féal et aimé cousin,

C'est de la patrie du grand Frédéric, et au sortir d'un excellent repas, que vient de m'offrir le roi de Prusse que je vous écris, pour vous annoncer que la majesté de mon petit-fils approche, et que vous avez à nous céder bientôt la place, ou en d'autres termes, à vider le plancher.

Je dois vous faire des reproches sur la manière ou-tre-quin, dont vous malmenez mes très honorés et estimés sujets d'autrefois, bonnes gens du reste, que vous prenez avec la même maladresse que moi, et qui finiront par vous prier, comme moi, de vouloir bien entrer dehors; ce qui serait un très grand malheur pour la race des rois en général, et pour la nôtre en particulier.

Comment se fait-il, mon cousin, que vous ayez doublé les impôts sans que l'on ait crié? que vous empêchiez vos bons sujets de chanter, de danser même, sans qu'ils vous aient fait sauter? Comment se fait-il qu'après avoir donné la main à tout le monde dans les ruisseaux, vous vous soyez tout-à-coup entouré de gardes municipaux, de sergens de ville et autres niaiseries, que vous organisiez, dit-on, une garde royale, sans que ce bon peuple vous poursuive aussi à coups de fourche jusqu'à la frontière?... On m'a renvoyé pour moins que cela!...

Vous êtes fort sur vos jambes, dites-vous? c'est donc pour vous distraire que vous élevez des forteresses autour de ces villes, que j'appelais mes bonnes villes. Vous ne rendez pas d'ordonnances à la Polignac, mais vous faites condamner par des soldats, ou par je ne sais quels tribunaux, à l'amende et à la prison, faute de mieux, tous les malencontreux qui ne présentent pas votre gouvernement, à l'égal de vous-même.

Ce bon peuple, tout en l'appelant votre chère famille, vous tirez sur sa peau à brûle pourpoint, et sur sa bourse à bout portant; et quand il n'y a plus que des cadavres dans les rues, vous vous promenez courageusement à cheval!... quand il n'y a plus sou ni maille dans les bourses, vous envoyez huissiers et recors, et faites vendre les meubles des pékins... en vérité, on m'a renvoyé pour moins que cela!..

Vous avez ordonné que vos hommes d'armes laissassent égorger les bons habitans de Modène; vos grenadiers servent de mouchards en Italie, vous avez laissé assassiner la Pologne, ... la Belgique se prostitue dans vos bras, à un Anglais... vous abandonnez la plus belle colonie du monde, à une centaine d'intrigans qui s'engraissent, et vos voltigeurs sont décapités par les Bédouins, qui en font bonne chère. Un de vos ambassadeurs a baisé la mule du pape, vous êtes le très humble serviteur de M. Chose d'Angleterre, Chose de Russie, Chose d'Autriche, Chose de Prusse; vous jetez à droite et à gauche, des croix qu'on appelle d'honneur, des préfectures, des sous-préfectures, des ambassades, des porte-feuilles et autres calamités publiques, vous jurez vos grands dieux que nous ne reviendrons jamais, quand vous savez très bien le contraire... Vous mentez comme un jésuite... On le voit, on le sait, on le dit... Mais en bonne vérité, on m'a renvoyé pour moins que cela!...

Puisque l'expérience vous réussit, mon féal et aimé cousin, je vous en fais mon sincère compliment, quoi que je ne me serais jamais douté que vous eussiez tant de cervelle; à notre retour, nous userons de la recette; et à vrai dire, je ne suis pas fâché de vous voir morigéner un peu les butors, qui m'ont impoliment banni!...

Et je souhaite bien ardemment que la présente vous trouve de même.

Chose passé et très-passé.

P. S. Il me vient une incertitude... mes serviteurs

ont été, pour leurs faits et gestes, condamnés à une prison perpétuelle, quelle peine infligera-t-on à vos valets, si par impossible, les mauvaises gens avaient le dessus.

Dans le cas où, comme nous, vous seriez, un beau matin, forcé de partir un peu trop lestement, pour avoir le temps de faire votre toilette de voyage, souvenez-vous que moi et mes amis, nous vous aiderons à passer la Manche.

LE CABINET DE LECTURE, journal littéraire de Paris, fondé et dirigé depuis cinq ans par M. DARTHENAY, obtient un succès mérité; ce journal, format, grand in 4°, à trois colonnes, paraissant tous les cinq jours et contenant plus de matériaux que tout autre recueil littéraire, doit sa croissante prospérité à une rédaction soutenue, à laquelle concourent la plupart des meilleurs écrivains de notre époque. Grâce à son cadre immense, c'est un journal à la fois important, amusant, varié: il peut se relier et se placer dans une bibliothèque: une table alphabétique très étendue est publiée en supplément, tous les trois mois. Il est élégamment imprimé sur papier vélin. Il donne en outre deux gravures de modes par moi. Comme la politique en est exclue, il s'adresse à toutes les opinions, il n'a d'autre but que de représenter le mouvement de la littérature européenne. C'est en même temps un journal de bonne compagnie, rédigé selon les lois des plus strictes convenances. Il réunit donc tous les élémens d'un succès durable.

Lyon.

Hier, à quatre heures, ont eu lieu les obsèques de M. Antoine Teullié, commissaire de roulage à Lyon. La perte de ce citoyen, Italien d'origine, sera vivement sentie par le parti républicain, auquel il appartenait. Des actes du plus honorable patriotisme l'avaient dès long-temps fait connaître et aimer; mais combien l'estime qu'on lui porte grandirait, si on savait tous les traits de philanthropie dont il a honoré sa vie, et que sa modestie savait cacher même à ses plus intimes amis. Les exilés qu'il a secourus, les nombreux indigens qu'il a soulagés, peuvent seuls dire tout ce qu'il y avait de douce bonté, chez le patriote que nous regrettons aujourd'hui. — Un immense concours d'hommes de toutes les classes, comme de tous les partis, est venu faire hommage à ses vertus, en l'accompagnant à sa dernière demeure.

Nouvelles.

Nous avons trouvé dans la boîte de notre journal, des vers intitulés: *Le poète malheureux*; nous sommes fâchés de ne pouvoir les admettre dans nos colonnes, qui sont fermées aux productions purement littéraires. Cette pièce de vers, fort bien faite, semble promettre un imitateur aux *Escouffe* et *Lebras*, *Brunio*, *Louis Van*, *Boveren* [de Courtrai] et *Holingworth* de Marseille. Nous espérons que les menaces de l'auteur ne sont que des figures poétiques, et qu'il y réfléchira deux fois, si comme il le dit:

« Un fleuve impétueux, dans ses mobiles ondes,
« Doit bientôt engloutir sa misère et son corps! »

— Les dragonnades contre la presse continuent, et les démissions aussi:



Le *Rénovateur* est saisi.

Le gouvernement avait nommé M. Félix Réal à chef de la légion d'honneur ; cet honorable député vient de la refuser. — M. Aug^e Petit, substitué à Dijon, a donné sa démission plutôt que de poursuivre le *Patriote de la Côte-d'Or*.

— M. Garnier-Pagès, accompagné de M. Laboissière, a reçu un nombreux banquet à Montélimart. On nous écrit qu'une réunion de 3000, personnes l'attend à Montpellier.

BULLETIN DRAMATIQUE.

Avez-vous jamais vu dans l'atmosphère un point noir à l'horizon, grandir, s'étendre, s'avancer en mugissant, envahir l'espace, s'arrêter à notre zénith, menacer..... et puis après, glisser, se fondre, se diviser et s'éteindre sans causer le moindre mal et agiter seulement les feuilles des hauts peupliers?..... Tel était l'aspect de la salle du Grand-Théâtre un moment avant la rentrée de Derancourt.

Les amis et les antagonistes de l'acteur étaient exacts..... Aucun n'ayant voulu commencer la lutte, il s'en est suivi une espèce d'accord que devait détruire ou conserver le talent de l'artiste.... Là paix a été cimentée sans nul opposant ; et, encouragé par cette indulgence flatteuse, Derancourt a justifié dans tout le cours de son joli rôle de Diego l'accueil amical qu'il a reçu..... Maintenant plus de récriminations.

Tilly a chanté à ravir Picaros, Mme Valmont a été gentille dans la soubrette espiègle ; et nous avons vu le moment où Janin, entraîné par ses souvenirs, nous récitait quelque ronflante tirade de Napoléon. L'habitude est une puissance.

Le spectacle avait commencé par la *Pie Voleuse*, que Mme Derancourt chante en rossignol. Mme Bibre a joué avec ame le rôle de Petit-Jaques, et c'est un plaisir pour nous de constater les progrès de cette belle actrice. Encore quelques pas, et il n'y aura plus rien à faire.

Vous pensez bien que Lecomte et Blés, avec leur voix si bien timbrées n'ont pas fait ombre au tableau. Aussi la représentation de cet admirable opéra a fait le plus grand plaisir ; et nous espérons bien que nous ne tarderons pas à l'entendre de nouveau.

Après l'opéra, est venu, presque imperceptible, M. Hervy-Leach. On a peine à concevoir qu'un homme aussi *incomplet* exécute avec tant de dextérité, de laissé-aller et de gentillesse même, des tours d'adresse et de force, qui semblent demander une entière jouissance de toutes les facultés.

Nous avons été véritablement émerveillés de lui voir parcourir en courant et sautillant la hauteur d'appuis de la galerie des secondes.

Nul doute que M. Leack ne donne plusieurs représentations à Lyon. Il doit se montrer, dit-on, sous différents aspects. Bornons-nous, pour aujourd'hui à dire que l'artiste Anglais, nous a paru au moins au niveau de *Masurier*, dont Lyon a gardé un si joyeux souvenir.

M. Leack est destiné à ramener, au Grand-Théâtre, la foule qui commence à se fatiguer de la 52^{me} représentation de la RÉPUBLIQUE ; — soit dit sans calembourg.

THÉÂTRE DE LA GALERIE DE L'ARGUE.

Nous avons annoncé, dans notre avant-dernier numéro, l'ouverture de ce petit théâtre populaire. Trois jours de suite la force armée s'est opposée, sur un ordre de la mairie, à l'introduction du public dans la salle. Enfin, hier soir, M. Vivien, acquéreur du permis et locataire du théâtre, fut poursuivi par la police, traqué jusque dans le parterre du grand-théâtre, et arrêté par les agens.

Nous concevons que c'est un moyen comme un autre, de mettre fin à la discussion pendante entre lui et l'administration municipale.

Mais M. Vivien nous écrivait, avant son arrestation : *Qu'il est locataire authentique du théâtre, avec transmission du permis délivré par M. le maire, de donner, dans la salle de la galerie de l'Argue, des spectacles scéniques.... permis, approuvé d'ailleurs par M. le préfet, sur l'avis du ministère.*

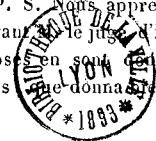
M. Vivien nous écrivait : *Que les tribunaux ont constamment fait justice de toutes les difficultés à lui suscitées par la mairie, et qu'en fin un jugement rendu le 20 avril 1855, en deuxième instance et dernier ressort, et qui a acquis, par la prescription, force de chose jugée, reconnaissant son droit, il allait requérir, par voie judiciaire, auprès de M. le Maire, la force publique pour être maintenu dans sa propriété.*

C'est sans doute en réponse à cette réquisition, que M. Vivien a été écroué. Mais il doit s'en féliciter. Si en effet ses droits sont établis ainsi qu'il le dit, ce sera le moyen le plus prompt de vider la difficulté, et de stigmatiser ses oppresseurs.

La mairie s'est engagée envers l'administration de M. Lecomte à ne pas permettre l'ouverture d'aucun autre théâtre scénique que celui qu'elle exploite ; d'un autre côté, il paraît qu'elle a délivré un permis de jouer dont M. Vivien excipe, et cette difficulté semble devoir se résoudre en une indemnité payée par la mairie, à l'une ou l'autre partie.... Serait-ce pour éviter ce désagrément ; attaché à une faute administrative, et pour lui fermer la bouche, que le maire accable M. Vivien de persécutions ?

Tout accoutumés que nous sommes aux exorbitances de l'administration Vachon-Imbert et Prat, nous ne pouvons penser qu'elle pousse l'impudeur jusque-là ; car alors la force brutale devrait répondre à la force brutale.

Nous attendons de nouveaux renseignements. P. S. Nous apprenons à l'instant que M. Vivien, amené ce matin devant le juge d'instruction, a été renvoyé par ce magistrat ; les choses en sont donc restées au même point, avec le scandale plus que donné par la police, d'une arrestation brutale.



GLANE.

Vienetus Vienetum fricat, sera désormais un proverbe.

— Le chantre des mûles, devait devenir aussi celui des ânes.

— Depuis que MM. Lafitte, Arago, Odillon-Barrot, Dupont (de l'Eure) et Lafayette se préparent à lui répondre, le Père la Poire voudrait bien que l'œuvre de *Pépin*, ne fut pas sortie de son coing.

— Un ingénieur Anglais a trouvé un moyen sûr de défendre les citadelles les moins fortes, au moyen d'eau chaude ; — vingt muids au plus suffiront pour défendre Gibraltar contre une flotte et une armée assiégeantes. — M. Lobeau est heureux comme poisson dans l'eau douce, depuis cette découverte.

— Si on adopte le système de l'ingénieur Anglais, le riflard de Sa Majesté citoyenne pourra servir d'arme de guerre.

— L'histoire cite un duc d'Orléans qui devenu roi, prononça cette belle parole : Le roi de France doit oublier les injures du duc d'Orléans ; elle pourra en citer un autre qui devenu roi, oubliât ses promesses.

— Louis-Philippe disait dans une de ses dernières harangues, nous en imposons à l'étranger. — Parbleu il est impossible qu'on leur en impose plus qu'à nous.

Cours de Musique Vocale.

Dirigé par M. LANGE CHIARINI, d'après une nouvelle méthode perfectionnée par lui.

Le prix des cours pour six mois est de 60 fr., pour trois mois de 40 fr., pour un mois de 15 fr. Chaque auditeur paiera 5 fr. Le cours sera ouvert le 19 août prochain. — On souscrit chez le professeur, rue Désirée, n. 21, au 4^e.

Les leçons auront lieu de sept heures à neuf heures du soir, trois fois la semaine.

LIBRAIRIE.

Le Juste-Milieu

ou

CONVERSATION TRÈS CURIEUSE

DE M. LOLO-PHIPHI.

Satire Politique.

J. A. GRANIER, Gérant.